

Avis de constitution

SOCIETE « GEORLI SERVICE ELECTRICITE »

Siège ABIDJAN COCODY Riviera Akouedo-Est vers
Jules verne, Lot 22, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 02/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GEORLI SERVICE ELECTRICITE »

Objet : • Électricité Bâtiment, Électricité industrielle ;
Électronique ; Maintenance ; Dépannage électrique ;
Formation et conseils ;Diverses prestations etc...

Et pour la réalisation de l'objet social :L'
acquisition, la location et la vente de tous biens meubles
et immeubles ;L'emprunt de toutes sommes auprès de
tous établissements financiers avec possibilité de donner
en garantie tout ou partie des biens sociaux ;La prise en
location gérance de tous fonds de commerce ;La prise de
participation dans toute société existante ou devant être
créée ;Et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,
se rapportant directement ou indirectement à l'objet
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY Riviera Akouedo-Est vers
Jules verne, Lot 22, Ilot 3

Dirigeant(s) M MPEMBA GEORLI CEDRILE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10725 du 18/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64114/GTCA/RC/2024 du 18/10/2024

